



Une rentrée qui a de la classe !

Les vacances sont finies, les écoliers ont repris le chemin de l'école. Tous les services municipaux sont à pied d'œuvre pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de la réussite !

“ A travers ses différentes compétences, la Ville de Bourg favorise une vie scolaire épanouie pour tous les enfants. ”

Odette Wittmann, adjointe aux Affaires scolaires.

Les écoles publiques et privées de la Ville accueillent plus de 4 600 élèves.

✍ Du neuf dans les écoles

Comme chaque été, la Ville a profité des grandes vacances pour effectuer des travaux dans les écoles, pour un montant total de 246 550 € TTC.

- Réfection des façades, pose de volets roulants, traitement de pierre pour le groupe scolaire Charles Robin.
- Réfection des menuiseries au Peloux.
- Réfections de peintures à la maternelle de Brou, au groupe scolaire Carnot, à l'école des Lilas et au restaurant scolaire du Peloux.
- Réfection de sol à Carnot.
- Remplacement de faux plafonds et travaux d'électricité aux Dîmes, aux Lilas et à Saint-Exupéry.
- Restructuration et mise aux normes d'accessibilité des sanitaires aux Arbelles.

Les élèves de 9 classes élémentaires et de 4 classes maternelles ont découvert à la rentrée leur nouveau mobilier. Coût pour la Ville : 40 100 € TTC.

✍ Sécurisation des accès

Sur le chemin de l'école, la sécurité est une priorité. Depuis 2003, un vaste programme de sécurisation des accès aux établissements est initié par la Ville pour réduire la vitesse des véhicules. Au printemps 2006, le quartier de l'Alagnier a été mis en zone 30 et des coussins lyonnais installés au droit de l'école élémentaire. Cet été, les travaux se sont poursuivis avec la réfection de la rue de l'Alagnier et l'installation de coussins à l'entrée de la maternelle. Autour de l'école Lazare Carnot, deux coussins ont été implantés en amont du carrefour avec la rue Viala. Un resserrement de la

Sur la piste de prévention routière, les CM1 et CM2 sont sensibilisés au respect du Code de la route.

Le savez-vous ?

Concernant l'école primaire, les services municipaux interviennent sur trois volets.

> **Administratif** : en lien étroit avec l'Education nationale et les enseignants, pour le fonctionnement des écoles.

> **Technique** : pour assurer l'entretien, l'équipement et la maintenance des cours et des bâtiments de 15 écoles maternelles et de 16 écoles élémentaires publiques de Bourg.

> **Périscolaire** : les restaurants scolaires, les différents temps d'accueil périscolaires (cf p. 15).

chaussée a également été réalisé rue Bara à proximité de la sortie des maternelles. La création d'un plateau surélevé, au carrefour Viala/Lazare Carnot est à l'étude.

Cet été, les rues Varenne et Samaritaine ont été entièrement refaites et sécurisées grâce à l'implantation de plateaux surélevés à l'entrée de chaque établissement scolaire.

✍ Chasubles réfléchissantes

Pour permettre aux écoliers d'être visibles pour leurs accompagnateurs, mais surtout pour les automobilistes, l'usage de chasubles réfléchissantes avait été testé l'an passé. L'expérience ayant été concluante, 1 120 chasubles ont été distribuées cette rentrée à toutes les écoles publiques et privées. Coût : 5 980,45 €.

✍ Livrets sécurité routière

Dans le cadre de l'aide à la première éducation à la route (APER) et pour la troisième année consécutive, 2 090 livrets de sécurité routière ont été remis à tous les élèves de la grande section de maternelle au CM2. Coût : 3 949 €. ■ ■ ■

Programme de réussite éducative

Initié dans le cadre du plan de cohésion sociale Borloo, le Programme de réussite éducative (PRE) met en place des parcours personnalisés pour les enfants les plus en difficulté et leurs familles. La Ville de Bourg-en-Bresse a affiché sa volonté de mettre en œuvre ce programme, sur la base d'un partenariat élargi avec l'Education nationale, le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales, le tissu associatif... Prochainement, des actions d'accompagnement doivent débiter pour les élèves du 1^{er} et 2nd degré qui habitent en ZUS ou fréquentent un établissement relevant de l'éducation prioritaire, ainsi que pour leurs familles. Aux interventions individuelles dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire s'ajouteront des actions collectives (sport, culture, art, sciences).

Rentrée en musique

Tandis que la classe à horaires aménagés musique (CHAM) de l'école Charles-Jarrin en est à sa troisième rentrée, celle de Saint-Exupéry vient d'ouvrir ses portes. Elle accueille 24 élèves en CE1 qui suivent une formation musicale intégrée dans leur semaine scolaire, avec une pratique instrumentale complémentaire. Un enseignement qu'ils pourront poursuivre jusqu'en CM2.

Le pédibus, c'est le pied !

L'école Baudin, épaulée par l'association Bourg nature environnement, joue les précurseurs en développant depuis l'automne 2005 le Pédibus, un mode de ramassage scolaire pédestre original. Désormais, deux lignes d'autobus pédestre, encadrées par un parent d'élève repérable à sa chasuble fluo, fonctionnent. L'idéal pour éviter les embouteillages aux abords de l'école et apprendre aux enfants le respect du Code de la route !



Pratique et sûr, le ramassage scolaire pédestre fait le plein à l'école Alphonse Baudin.



En chiffres

4 620 élèves dans les écoles publiques et privées de la ville

1 829 élèves en maternelle et **2 791** en élémentaire (dont 26 en classes d'intégration scolaire)

1 110 élèves dans les écoles privées

3 500 enfants fréquentent chaque année les services périscolaires proposés par la Ville

Cartable de l'été

Fin août, la Ville a organisé l'action "Cartable de l'été" pour permettre aux écoliers en classes de CM2 et 6^e de reprendre en douceur le chemin de l'école. Ce concept novateur, qui a remplacé les "Devoirs de vacances", se rapproche du dispositif "Ecole ouverte". En matinée, révisions en français et mathématiques étaient conduites par des enseignants volontaires. Après la pause déjeuner suivaient des activités sportives et culturelles, encadrées par des animateurs qualifiés.

Activités tous azimuts

Pour favoriser l'épanouissement des écoliers, la Ville met à disposition des intervenants ou subventionne des projets pédagogiques.

Sport : treize Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) s'intègrent dans les projets d'école des établissements publics de la ville. Spécificité bourgienne, les classes de CM2 bénéficient d'un cycle kayak, voile et golf encadré par des intervenants spécialisés.

Informatique : les écoles Carnot, Robin et des Vennes bénéficient d'interventions.

Musique : en dehors des CHAM, 27 h d'éducation musicale, sont réparties entre les groupes scolaires Dîmes, Robin, Daudet, Saint-Exupéry, Arbelles, Jarrin, Lilas et Parant. En outre, des stagiaires du centre de formation de musiciens interviennent sur les écoles Péguy et Perrault. Enfin la Ville participe financièrement aux projets musicaux développés par les écoles privées.

Education environnementale : trois at-

liers orchestrés par l'association Hélianthe sont financés par la Ville.

Théâtre : les écoles bourgiennes bénéficient, dans la limite de 2 000 élèves, d'un accès gratuit à la programmation du Théâtre de Bourg. La Ville étudie la mise en place d'ateliers théâtre à l'année, animés par la Z compagnie.

Arts plastiques, la Ville soutient deux projets :

- dans le cadre de la charte "Ville amie des enfants" et du projet de renouvellement urbain de la Reyssouze, les écoliers du quartier vont prochainement réaliser, sur les murs de la nouvelle chaufferie bois, une fresque autour des droits de l'enfant ;

- la création d'une fresque à l'occasion du centenaire en 2007 de l'école Alphonse Baudin.

En pratique

- Disponible et rechargeable auprès du service des Régies, la "Cité carte" permet aux enfants et familles de choisir leurs activités périscolaires au jour le jour aux bornes monétiques.

> Régies municipales :
04 74 50 58 18

Le service Action éducative vous accueille désormais dans des locaux refaits à neuf.

> **04 74 45 71 53**

Le temps périscolaire

Culture, sport, informatique... la Ville offre aux petits Burgiens de nombreux outils pour étudier, se distraire et s'épanouir.

Bon appétit !

Les 19 restaurants scolaires burgiens et le resto-U sont approvisionnés par l'unité de production culinaire flexible (UPCF) gérée par la Ville. Quotidiennement, 2 000 à 2 300 repas sont préparés. Chacun revient à 7,41 €, mais la participation demandée aux familles, calculée en fonction des revenus de chaque foyer, varie de 0,47 € à 3,03 €. Pour garantir une alimentation équilibrée de qualité, l'UPCF s'appuie sur une technologie

de pointe, une diététicienne et une organisation rigoureuse. Normes d'hygiène drastiques, traçabilité des viandes... sont les préoccupations d'Alain Lamberet, gestionnaire de l'UPCF. *"Pour être livré rapidement et mieux contrôler les produits, nous travaillons avec des marchands locaux. Nous n'utilisons aucune viande surgelée et exigeons de nos fournisseurs la garantie d'une qualité irréprochable".* ■



Nouveauté ! Le restaurant scolaire de Charles Péguy est doté d'un self-service.

Une vie... après l'école

En marge du temps scolaire, la Ville ne cesse d'améliorer les conditions d'accueil des écoliers le matin (7 h 30-8 h 30), le midi (11 h 30-12 h 15) et le soir (16 h 30-18 h). Selon les écoles, des accueils-détente, des études (gratuites) ou des ateliers spécifiques le soir, dans le cadre du Contrat éducatif local (CEL), sont proposés au tarif unique de 0,50 € par accueil. Encadrées par des enseignants, du personnel municipal titulaire (ATSEM, ETAPS) ou vacataire, ces activités représentent une charge importante pour la Ville (578 500 € en 2005-2006).

Le 2 octobre reprendront les ateliers CEL dans 12 écoles de la ville, de 16 h 30 à 18 h. Le Centre communal d'action sociale propose une aide financière pour ces ateliers (pris en charge pour moitié) aux familles burgiennes bénéficiant des tarifs les plus bas pour le restaurant scolaire (de 0,47 € à 1 € le repas). ■

> Renseignements auprès du service Action éducative : 04 74 45 71 84.

Des accueils souples pour mieux se plier aux rythmes des parents et des enfants.



ET LES ÉTUDIANTS...

> En chiffres

Universités, classes prépa, BTS, IUT... accueillent près de 3 500 étudiants, soit + 9,5 % en cinq ans.

> Bonne table !

Ouvert à la rentrée 2004, à proximité d'Alimentec, le resto-U Claude Bachet sert quotidiennement, 400 à 500 repas.

> Maison des étudiants

Afin de créer une synergie entre les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération, une Maison des Etudiants vient d'ouvrir ses portes au 4 bis bd de Brou. Installée, dans les mêmes locaux que la MIFE de l'Ain et le Bureau d'information jeunesse, cette nouvelle structure entend impulser une dynamique étudiante, devenir un espace central d'informations...

Portes ouvertes les 3, 4 et 5 octobre, de 16 h à 19 h 30.

> Licence d'histoire en plus

Suite à la demande exprimée par les étudiants du Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain (Ceuba) et les collectivités territoriales, le président de l'université Jean Moulin a décidé d'ouvrir dès cette rentrée la troisième année de la licence d'histoire.

> Guide de l'étudiant

Concocté par le service Action éducative le guide pratique 2006-2007 est paru. Il répertorie fiche par fiche les adresses utiles pour se simplifier la vie à Bourg : transports, bibliothèque, restauration, logement, sécurité sociale, loisirs...

> Se loger à Bourg

Le service Action éducative est l'interlocuteur privilégié des étudiants pour les aider dans leur recherche de logements.

> 04 74 45 72 19

> Forum étudiant

L'IUT A Université Claude Bernard Lyon I organise un Forum de l'enseignement supérieur technologique le vendredi 6 octobre de 8 h 30 à 18 h à l'IUT A (rue Peter Fink). Il réunit des professionnels de trois secteurs économiques phares de l'Ain (informatique, agroalimentaire, énergie et thermique), des organismes de recrutement et d'aide à la création d'entreprise, des étudiants de l'IUT A, des établissements ayant des formations dans les mêmes secteurs.

> IUT A : 04 74 45 50 56

